

IV - PROGRAMME D' ACTIONS ET PLAN DE FINANCEMENT

IV.7- PROGRAMME D' ACTIONS ET PLAN DE FINANCEMENT - COMMUNICATION GENERALE

DÉLIBÉRATION N° 24-04-512

Le vendredi 5 avril 2024 à 14h00, le Comité Syndical du Syndicat Mixte d'Études et d'Aménagement de la Garonne, convoqué par courrier le 23 mars 2024, s'est réuni à l'Hémicycle du Conseil départemental de Lot-et-Garonne à Agen (47).

Est désigné comme président de séance M. Jean-Michel FABRE

Est nommé comme secrétaire de séance M. Thierry SUAUD

NOM DU DELEGUE	PRESENT	A DONNE POUVOIR	A : NOM DU DELEGUE	EXCUSE	VOTE		
					Pour	Contre	Abstention
REGION OCCITANIE (4X11)							
Jean-Louis CAZAUBON	OUI				11		
Patrice GARRIGUES	NON	OUI	M. CAZAUBON	OUI	11		
Yann HÉLARY	OUI				11		
Mélanie TISNÉ-VERSAILLES	NON	OUI	M. HELARY	OUI	11		
REGION NOUVELLE-AQUITAINE (4X9)							
Marie-Laure CUVELIER	NON	NON		OUI			
Delphine EYCHENNE	NON			OUI			
Annick COUSIN	NON	NON		NON			
Henri SABAROT	NON	OUI	M. FABRE	OUI	9		
DEPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE (2x13)							
Jean-Michel FABRE	OUI				13		
Thierry SUAUD	OUI				13		
DEPARTEMENT DU TARN-ET-GARONNE (2X10)							
Alain BELLOC	OUI				10		
Emmanuel CROS	NON	OUI	M. BELLOC	OUI	10		
DEPARTEMENT DU LOT-ET-GARONNE (2x9)							
Philippe BOUSQUIER	NON	OUI	M. VO VAN	OUI	9		
Paul VO VAN	OUI				9		
DEPARTEMENT DE GIRONDE (2X8)							
Martine COUTURIER	OUI				8		
Hervé GILLÉ	NON	OUI	M me COUTURIER	OUI	8		
Totaux					133	0	0

Membres en exercice	16	Suffrages exprimés	133
Membres présents	7	Vote pour	133
Membres représentés	6	Vote contre	0
Membres absents excusés	8	Majorité absolue	67,5
Nombre de votants	13		
Appréciation du quorum	9		

DÉLIBÉRATION N° 24-04-512

VU le débat d'orientations budgétaires en date du 6 mars 2024,
 VU le vote du budget primitif 2024 du budget principal du SMEAG en date du 5 avril 2024,
 VU le rapport du président,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, LE COMITÉ SYNDICAL :

APPROUVE le programme de communication pour 2024,

DIT que les crédits nécessaires à ces actions sont prévus au budget principal du SMEAG et au budget annexe « Gestion d'étiage » 2024,

APPROUVE le plan de financement ci-dessous :

Communication 2024

Coût total de l'action € TTC	Animation		Frais de structure 20%	Prestations en € TTC
	En ETP	En € TTC		
17 166	0,415	3 191,47	638,29	13 336,00

Financeurs	Taux d'aide		Assiette retenue		Montant de l'aide		Montant total d'aide € TTC	Taux de financement réel
	Animation + frais de structure	Prestations HT	Animation + frais de structure	Prestations HT	Animation + frais de structure	Prestations HT		
AEAG	50,00%		3 829,76		1 915	0	1 915	
AEAG		50,00%		11 113	0	5 557	5 557	
Financement extérieur							7 472	44%
Autofinancement							9 694	56%
Coût total							17 166	100%

SOLLICITE au titre de la conception et de la diffusion des « Chroniques de Garonne » un cofinancement de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne de 50 % calculé sur le montant H.T,

SOLLICITE au titre de l'animation pour la réalisation des « Chroniques de Garonne », un cofinancement de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne de 50 %,

AUTORISE le président à effectuer toutes les démarches nécessaires à la réalisation de cette animation et à signer tout document s'y rapportant.

Fait à Agen, le 5 avril 2024
 Pour extrait conforme,

Le Secrétaire,



Le Président,
 Jean-Michel FABRE

